

L'Echo de la Robertsau

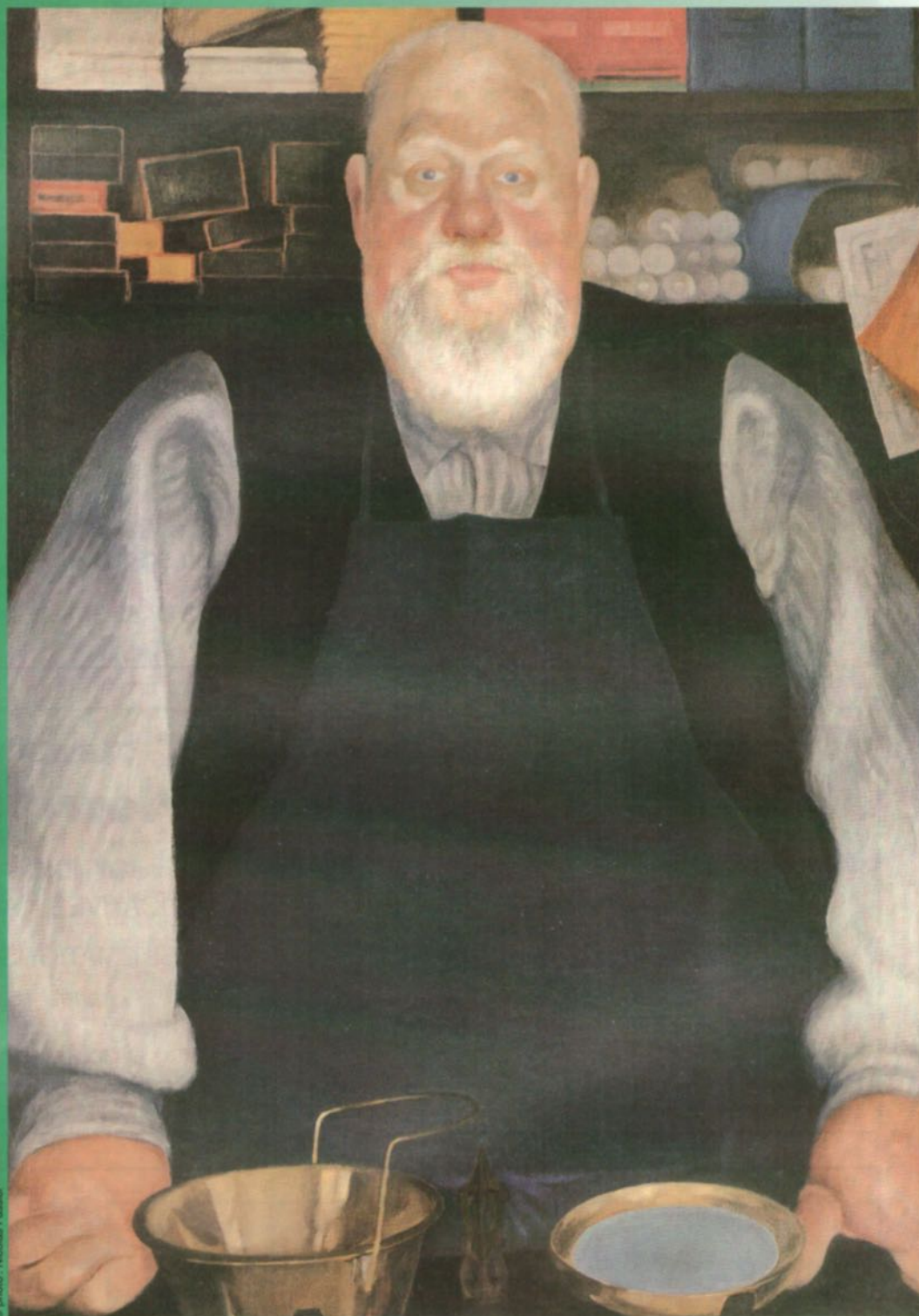
S'LÄUCHBLÄTTTEL



L'Echo

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau

JANVIER 2004 N° 215



© photo : Nicolas Fausler

Bonne Année

Viel Gueck
zum neije Johr



Boulangerie
Pâtisserie
Traiteur

Yvette et Alain Muller

Horaires:

Du lundi au vendredi de 6h à 19h

Samedi de 6h à 12h30

Dimanche de 8h à 12h



181, route de La Wantzenau
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. 03 88 31 03 73
Fax 03 88 64 93 43

**Changement
de propriétaire**

Danie DOUADIC
Serge KNAPP



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 38 10 - Fax 03 88 45 48 66

2 terrasses en été

Fermé dimanche et lundi

Chryslaine

92, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 63 42



• Lingerie de Jour et de Nuit,
homme et femme

• Collants

• Chaussettes

• Laines Anny Blatt -
Bouton d'Or

• Pulls fait sur mesure

• Sloggi
homme et femme

• Calida - Triumph

• Barbara

Nouveau

• Lejaby - Chantelle

**HOELLINGER
FUCHS & Cie**



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

**COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**



**L'auberge
Illbourg**

...vous propose dans un
cadre idyllique au bord de l'Ill

A midi, plat du jour carte traditionnelle

Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU
Téléphone 03 88 31 48 93

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES

ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie «Loyers impayés»

36, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



35, rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél.: 03 88 31 48 34



Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre **vue**

OPTICIENS

Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là

CONSEIL EN AUDITION

96, rue Boecklin
67000 Strasbourg
Robertsau
Tél. 03 88 31 65 24

L'enquête publique est le moyen par excellence de faire connaître aux élus l'avis des habitants concernant les projets d'aménagement de leur ville, de leur quartier.

Peu d'habitants s'expriment lors des enquêtes publiques.

Cette abstention est le résultat d'une mauvaise information, d'un manque de crédibilité, du sentiment que de toute manière on ne tiendra pas compte des avis, d'une certaine indifférence et d'une absence de culture participative.

Si une Commission d'enquête s'arroge le droit d'émettre des appréciations sur les observations des citoyens et des associations du type "positionnement à priori sans avoir véritablement étudié le dossier - esprit partisan qui revêt la forme d'affirmations péremptives et gratuites"; et que pas la moindre observation n'est prise en

compte, comment s'étonner que les habitants et associations ne ressentent pas du découragement et une certaine frustration.

Ayant pris connaissance des annotations des habitants ou associations et reçu des copies de courriers adressés au président de la Commission d'enquête nous pouvons témoigner du sérieux de la plupart des observations, ou contre-propositions.

N'est-il pas légitime de prendre en compte avec respect l'observation d'un citoyen qui s'exprime simplement pour ou contre le projet présenté ?

La concertation avant l'enquête publique...

La concertation nécessite le dialogue citoyen, une participation efficace qui suppose une information complète, approfondie, dans la durée, permettant aux habitants de saisir clairement

et de manière différenciée les enjeux essentiels des problèmes posés.

Que penser de l'objection "si nous nous sommes trompés, d'autres quartiers seront ravis d'avoir le tram à votre place".

Les difficultés rencontrées dans le fonctionnement des Conseils de quartier démontrent la nécessité d'un véritable partenariat impliquant l'écoute et le respect qui conduirait à une décision concertée. Cela n'est possible sans une volonté politique forte qui se traduit dans les actes.

La marche vers une véritable démocratie participative n'est pas un "long fleuve tranquille" mais "elle va dans le sens de l'histoire".

Ne désespérons pas...

Bonne et heureuse année 2004

René Hampé
Président de l'ADIR

L'Echo de la Robertsau N° 215 janvier 2004

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication :

René Hampé : 03 88 31 39 80

Mise en page - Impression :

Pointillés - Hoenheim

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2004

L'Echo est financé par les annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Nous remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo et la diffusion de nos informations.

L'Echo encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité : les commerçants et artisans de la Robertsau.

Photo de couverture :

© photo : Nicolas Fussler
Martin Hubrecht, *L'épicier de la Robertsau*, 1926, huile sur toile, dépôt du Mobilier national d'Alsace-Lorraine en 1928. Avec l'autorisation du Musée d'Art moderne et contemporain.

L'ADIR a ouvert son site internet :
www.adir.fr.st

Sommaire

Edito

p. 3

Urbanisme et aménagement du POS au PLU p. 4-5-7



Déplacement urbains pour un tram mais autrement

p. 8-9



Démocratie participative

Débat occulté, malentendu
et travaux assidus

p. 11

Environnement

Pollution : l'espace Strasbourg-Kehl
se dégrade

p. 12-13



Manifestations

p. 14

Pour fonctionner l'ADIR a besoin de votre soutien, adhérez à l'ADIR.
Nous ne percevons pas de subventions de fonctionnement
d'aucun organisme ou assemblée.

Pour prendre une part active à la vie du quartier adhérez à l'ADIR !

BULLETIN D'ADHESION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

SIGNATURE

COTISATION ANNUELLE : 15 €

COTISATION ANNUELLE RETRAITÉS, ÉTUDIANTS : 9,15 € - à transmettre à :

ADIR CENTRE SOCIO CULTUREL L'ESCALE

78 RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS - 67000 STRASBOURG

Urbanisme et aménagement

AMIS LECTEURS, VOUS AVEZ LA PAROLE. ÉCRIVEZ-NOUS POUR EXPRIMER VOTRE POINT DE VUE CONCERNANT LES SUJETS QUI VOUS PRÉOCCUPENT.

du POS au PLU

UN ENJEU ESSENTIEL
POUR LA ROBERTSAU
LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Comme nous l'avons signalé dans notre précédente édition, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) va se substituer au Plan d'Occupation des Sols (POS).

Le nouveau plan va déterminer le devenir de la Robertsau parce qu'il est porteur d'une vision à long terme.

Le PLU planifie l'utilisation du sol et impose les règles de construction. Il fixe l'emplacement des futures voiries et les équipements publics sur territoire communal. Il protège également les patrimoines environnementaux.

Le PLU trace les perspectives du développement de la commune à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD expose les orientations générales du projet communal et détaille les opérations d'aménagement les plus importantes.

Le PLU fixe les règles de construction et les contraintes pour chacune des zones (zones agricoles, zones à urbaniser, zones urbaines, zones naturelles et forestières).

Les annexes du PLU sont composées de documents tels que les plans de prévention des risques naturels, les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et les servitudes d'utilité publique.

Nous nous trouvons actuellement au stade de la concertation.

La municipalité a pour l'instant publié deux documents d'étape : un diagnostic et un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, que vous pouvez consulter en mairie de quartier.

Considérant que l'élaboration du PLU est actuellement l'enjeu le plus important pour la Robertsau le Conseil de quartier y consacre toute son énergie. Ci-après, des extraits d'une première mouture.

PROJET POUR L'ÉLABORATION D'UN PADD DE LA ROBERTSAU

Le PADD constituant les axes fondamentaux de l'aménagement et du développement de l'ensemble de la ville est défini sur la base des enjeux identifiés. La commission "Urbanisme et patrimoine" du Conseil de quartier, considérant que le canton correspond à une ville moyenne, propose une contribution sous forme d'élaboration d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable pour le quartier Robertsau-Wacken.

1. AMÉNAGER LE QUARTIER PROCHE DU CITOYEN

Aménager un quartier, proche du citoyen, met l'habitant au centre du projet afin qu'il puisse habiter, se déplacer, travailler et se distraire dans de bonnes conditions, nécessite une mixité fonctionnelle et typologique ainsi qu'une mixité sociale.

1.1. MIXITE FONCTIONNELLE ET TYPOLOGIQUE

Répondre aux demandes spécifiques des personnes âgées, handicapées, des familles et des jeunes.

Veiller à ce que l'offre en logement soit équilibrée et répondre aux besoins des différentes composantes de la population.

Développer l'offre commerciale, artisanale, de services publics (services, éducation, enfance), de loisirs et de culture, de déplacement et de transport.

Prévoir des espaces commerciaux et artisanaux aux pieds des immeubles.

Planifier l'implantation des services publics, ainsi que des espaces culturels, de loisirs et de sports avant toute extension urbanistique.

Améliorer la desserte en transport en commun par le maillage intra-quartier afin d'en faciliter l'accessibilité.

1.2. MIXITE SOCIALE

Favoriser la mixité sociale et le droit au logement en évitant les spéculations foncières.

La mixité sociale est un des piliers de la vie sociale d'une ville.

2. ASSURER AU QUARTIER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

"Le développement durable allie développement économique, respect de l'environnement et prise en compte des questions sociales. Le développement durable n'est pas une procédure, mais une prise de conscience, une démarche et un processus à mettre en œuvre avec tous les acteurs locaux".

- Veiller à préserver le lien et la cohésion sociale
- Prendre en compte le patrimoine urbain et paysager dans le renouvellement du quartier

- Mettre en valeur les potentialités du cadre de vie
- Une gestion économe de l'espace urbanisé et à urbaniser
- Prendre en compte les zones à risques
- Faciliter les déplacements urbains

3. LE CONCEPT D'AMENAGEMENT

Une vision à long terme et cohérente du développement du quartier sous-tend un projet global pour la Robertsau - Wacken.

Le concept permet d'avoir une vision à long terme sur le développement du quartier et son organisation spatiale en intégrant complémentarité et cohérence entre les sites potentiels

de développement et les secteurs existants, les espaces naturels et les projets d'infrastructures.

Cadre de vie :

Répondre à la demande sociale de paysage.

Protéger, aménager et développer les espaces "verts et bleus", forêts, parcs et jardins, berges de l'Ill et du Mühlwasser. Créer des centralités, aménager des espaces conviviaux de rencontre.

Habitat :

Diversifier les secteurs d'habitats, désenclaver les secteurs.

Intégrer les principes élémentaires de la bioclimatique et de la qualité environnementale des constructions, imaginer un éco-quartier.

Lutter contre l'hétérogénéité - prendre en compte la cohérence architecturale du quartier.

Economiser les terrains par une densification raisonnée et adaptée dans les nouvelles zones urbanisables.

Déplacement urbain :

Hiérarchiser les voies de connexion des voies secondaires aux voies principales.

Maintenir les petits gabarits existants (préserver les "jardins de devant" dans les petites rues).

Désenclaver les secteurs.

Créer des cours urbaines et des zones 30.

Planifier les infrastructures plurimodales de déplacement urbain.

Urbanisme

CHANTIERS EUROPEENS : UNE ENQUETE PUBLIQUE CONFIDENTIELLE

Les projets immobiliers du Conseil de l'Europe vont transformer l'entrée Sud de la Robertsau.

- Sur un terrain de plus de deux hectares, mis à la disposition par la Ville de Strasbourg, entre le quai Jacoutot, l'allée des Droits de l'homme et l'allée Kastner va être construit un nouveau bâtiment général du Conseil de l'Europe qui accueillera des bureaux, des salles de réunions, un parking couvert, des locaux communs et de service ainsi qu'une crèche, halte garderie.

- Sur un terrain de 1,8 ha situé à l'angle de l'allée Kastner et de la rue de la Carpe Haute sera construit le nouveau bâtiment de la Direction européenne de la qualité du médicament (la pharmacopée) qui abritera bureaux, laboratoires et un parking couvert.

■ Grignotage des espaces verts

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous sommes très attachés à la présence des institutions européennes à Strasbourg mais réservés quant à leur implantation dans l'espace de la ceinture verte Sud entre l'Orangerie et la rue des Fleurs.

CONTRAINTES

• Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Le terrain de la future pharmacopée se situe sur un terrain inondable par remontée de la nappe.

• Plan Particulier d'Intervention (PPI)

Il se situe aussi près du périmètre du plan particulier d'intervention de la zone SEVESO.

• périmètre protégé

A moins de 500 mètres se trouvent deux des rares immeubles classés de la Robertsau : 2, rue des fleurs et 3, allée Kastner.

VOIRIES

• prolongation du boulevard Nord

En examinant les plans masse on s'aperçoit clairement que l'allée René Cassin et l'allée Kastner vont être transformées en prolongation du boulevard Nord en une liaison routière à quatre voies.

Il s'agit là d'un maillon d'une voie routière de contournement Est-Ouest qu'on met petit à petit en place sans concertation des citoyens.

• fermeture d'un tronçon du quai Jacoutot



On peut s'attendre, en corollaire, à la fermeture du quai Jacoutot (du pont de la rose blanche à la rue de la Carpe Haute).

ENQUETE PUBLIQUE CONFIDENTIELLE ET ABSENCE DE CONCERTATION

Une enquête publique a été certes ouverte du 19 novembre au 4 décembre puis prolongée jusqu'au 18 décembre, mais les conditions d'informations en étaient plutôt confidentielles (petites annonces noyées dans le flot des annonces légales, pas d'affiche) et le Conseil de quartier n'a pas été informé ni consulté.

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91, RUE BÖCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 05 56

Coiffure

Claude WAGNER

FEMININ - MASCULIN

94, rue Böcklin - Tél. 03 88 31 03 03
26, rue de l'Ill - Tél. 03 88 31 13 89

67000 - STRASBOURG
ROBERTSAU

GARAGE

TOSCANO

Réparations toutes marques

Vidange

Service rapide sans R.D.V.

Vente de voitures

19, Sentier de l'Aubépine
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 15 32



**ÉPICERIE
BOUCHERIE
TRAITEUR**

**LA
PYRAMIDE**

**SPÉCIALITÉS
MAROCAINES**

Tél. : 03 88 41 91 61
Fax 03 88 41 86 43

*Couscous
Pastilla
Tajines
Brochettes
Poulets rôtis
Taboulé*

90, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG

Ouvert tous les jours
de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 20 h 30
Fermé le lundi



**Quincaillerie
Gérard HERR**

Successeurs : Ariane Morgenstern
Sébastien Merchez

19, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau

Nouveau
*Petite droguerie
Articles de ménage
Cadeaux*

Tél. 03 88 31 06 08 - Fax 03 88 31 54 22



**CUISINES
SALLES DE BAINS**



La Passion du Beau

PAR NOS SOINS

- Conception
- Réalisation
- Installation

114-116, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62



CAVAVIN

Le Bon Conseil
à la Robertsau

Nous vous proposons
une large gamme de VINS FRANÇAIS
ET DU MONDE...

Champagnes - Whiskies - Digestifs

**NOUVEAU: grand choix
d'accessoires du vin**

111, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 28 02 - Fax. 03 88 31 36 75

- Coffrets cadeaux
personnalisés
- Livraisons
- Expéditions



TOUT POUR LE PARTICULIER
AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE,
SANTÉ,
ÉPARGNE,
RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE
RETRAITE,
PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS
ET MARCHANDISES

Claude ANSELM

89, route de la Wantzenau
STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 58 54



GARAGE WENDLING

2 spécialistes à votre écoute pour un service unique

Carrosserie
TOLERIE - PEINTURE

Agréée
par de nombreuses
mutuelles
et compagnies
d'assurances.

Devis gratuits et
sans rendez-vous.



Mécanique
**ENTRETIEN RÉPARATIONS -
ELECTRICITÉ AUTOMOBILE**



PEUGEOT
Vente véhicules
neufs et occasions
du réseau de la marque.

La confiance, ça se mérite !

3, rue Charles de Foucauld - 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 31 00 13 - Fax. 03 88 31 83 19

CORDONNERIE CLAUDE

- Artisan cordonnier • Spécialiste ressemelage cousu
- Rayon petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite • Gravures

3, rue du Chevalier Robert - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél./Fax: 03 88 31 44 06

MAUVAISE ODEUR :

Appelez ODEURS CUS
au 03 88 43 63 87

"LA MAISON STOEFFLER" PRESERVEE



La maison Stoeffler fut construite au début du XXème siècle par le maître serrurier Charles Stoeffler. Rappelons que le fils de Charles, Victor Stoeffler a été parmi d'autres un héros des débuts de l'aviation. Il a battu, le 14 octobre 1913, le record du monde de la plus grande distance parcourue en 24 heures.

Le 15 avril 2002, nous avons adressé un courrier à Monsieur Le Tallec,

Adjoint au Maire chargé du quartier, lui demandant que dans le cadre d'une éventuelle opération immobilière rue Saint Fiacre la "maison Stoeffler" soit sauvegardée.

Nous avons appris par les DNA du 10 octobre que ce bâtiment est promis à rénovation.

Soucieux de préserver le cachet de l'ancienne Robertsau, nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle.

SCOTERS

Rappel : Le Schéma de cohérence territoriale est l'un des outils réglementaires permettant de mettre en oeuvre un projet sur un territoire. Il est élaboré à l'initiative des collectivités locales, regroupées à cet effet dans un établissement de coopération intercommunale ou dans un syndicat mixte.

Un projet de nature politique pour la région de Strasbourg.

Le projet politique des élus a pris forme dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), en cours de validation.

Sept réunions publiques ont permis de débattre des enjeux du diagnostic avec les habitants. La communication et la concertation se poursuivront jusqu'à l'arrêt du projet en 2004. Cependant, on constate le désintéressement du public et des élus.

Les raisons de ce désintéressement sont l'absence d'une information adaptée et d'un travail en profondeur permettant aux citoyens de saisir clairement les enjeux des problèmes posés.

5, RUE MELANIE : UNE FAUTE IRREPARABLE

Suite à un recours gracieux déposé par l'ADIR, par un arrêté du 25 septembre 2002 le maire de Strasbourg a retiré le permis de démolir qu'il avait délivré le 26 juillet précédent en vue de la démolition de la maison située 5, rue Melanie.

Par une requête, en novembre 2002, le propriétaire a demandé au tribunal administratif d'annuler cet arrêté.

Jugement du 25 novembre 2003

"...Sur l'intervention de l'ADIR :

Considérant que l'association de défense des intérêts de la Robertsau, qui a formé un recours gracieux auprès du maire de Strasbourg tendant au retrait de l'arrêté portant permis de démolir accordé au requérant, a intérêt de la décision attaquée ; qu'ainsi, son intervention est recevable.

Sur les conclusions à fin d'annulation :

Considérant que, sous réserve de dispositions législatives ou réglementaires contraires, et hors le cas où il est satisfait à une demande du bénéficiaire, l'administration ne peut retirer une décision individuelle explicite créatrice de droit dans un délai de

quatre mois suivant la prise de cette décision que si elle est entachée d'illégalité

...que si la décision attaquée est motivée par la nécessité de préserver le patrimoine bâti du quartier de la Robertsau dont la maison litigieuse fait partie intégrante, il ressort par des pièces du dossier, et notamment des photographies produites que le maire de Strasbourg ait commis une erreur d'appréciation en délivrant au requérant un permis de démolir pour la dite maison, que dès lors le propriétaire est fondé à demander l'annulation de l'arrêté du 25 septembre 2002 portant retrait du permis de démolir qui lui avait été délivré...

DECIDE

- L'intervention de l'association de défense des intérêts de la Robertsau est admise

- L'arrêté du Maire de Strasbourg en date du 25 septembre 2002 est annulé..."

Autrement dit, tout en nous donnant raison, le maire n'aurait jamais dû donner le permis de démolir car il est jugé qu'il ne peut le reprendre quatre mois après l'avoir donné, c.q.f.d. ...



Déplacements urbains

AVIS FAVORABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Aux motifs de 212 considérations, la Commission d'enquête publique émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique préalable à la réalisation du projet d'extension des lignes "B", "C", "D", et la création de la ligne transversale "E" du tramway, ainsi qu'aux opérations d'accompagnement.

Elle rejette tous les avis et contre-propositions et justifie pleinement les arguments contenus dans le dossier présenté par la CUS.

Ne disposant pas de suffisamment d'espace pour reproduire les 57 considérations concernant la Robertsau-Wacken, nous vous donnons un résumé non exhaustif.

- en ce qui concerne la desserte des quartiers du Wacken, de la Robertsau et des institutions européennes par la ligne "E" La Commission considère, que le projet contribuera à désenclaver le quartier, qu'elle desservira 2000 habitants et 350 emplois, qu'elle permet un prolongement vers le cœur de la Robertsau et le prolongement ultérieur vers le secteur "Renaissance" et que la station "Boecklin" constituera un pôle d'échange multimodal.

- en ce qui concerne la justification du tracé de la ligne "E" (Wacken-Robertsau) La Commission rejette toute solution alternative, considère que le déplacement des agents des institutions qui se rendent actuellement en voiture à leur travail se reportera sur le tramway. Suivent des considérations du type "que la desserte des institutions européennes implantées à Strasbourg constitue non seulement un enjeu majeur pour l'agglomération et son rôle de capitale européenne, mais qu'il y va également de l'intérêt national bien compris."

- en ce qui concerne le parking d'échange associé à la station tram "Boecklin" La Commission considère que, contrairement à certaines allégations, l'entrée de la Robertsau ne sera pas "saccagée par le parking qui supprimera la jardinerie Issler", on créera grâce aux aménagements paysagers une véritable entrée de ville; qu'il est exact que le parking relais au pont Phario est sous-utilisé mais qu'il n'en sera pas de même pour le futur parking, que de toute manière l'affectation de son terrain d'assiette pourrait toujours être reconsidérée et que des négociations sont actuellement en cours en vue d'une relocalisation d'Issler dans un secteur de la Robertsau...

- en ce qui concerne le coût de la branche Robertsau-Wacken Il s'agit là d'une longue série de justifications du projet.



- en ce qui concerne l'insertion urbaine paysagère de la ligne tram "E"

La Commission considère que la réalisation du Boulevard nord et du nouveau pont sur l'Ill entraînera la suppression de huit jardins familiaux; que selon le souhait de chaque locataire ces jardins seront restitués sur un autre site ou indemnisés; que le skate parc sera installé à Cronembourg à côté de la patinoire, ces deux activités sportives étant complémentaires. (sic)

- en ce qui concerne le plan de circulation automobile associé au tramway dans le secteur

La Commission considère que le plan de circulation associé au projet tramway permettra de rééquilibrer le trafic au Sud, que le bld Nord n'aura pas de caractère autoroutier, qu'il n'est absolument pas une nouvelle infrastructure destinée à écouler une circulation automobile supplémentaire, qu'il constitue un maillon d'une voie de contournement Est-Ouest.

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION

Desserte de la Robertsau: il est très souhaitable que le prochain projet d'extension du tramway comporte une extension de la ligne "E" au moins jusqu'à la rue Mélanie. C.Q.F.D.

UN JUGEMENT DE VALEUR INACCEPTABLE

Les 1059 observations apposées dans les registres de l'enquête publique, les 235 correspondances adressées au président de la Commission d'enquête et les 17 pétitions signées de près de 8 000 citoyens ont amené la commission à émettre une

"Appréciation globale sur les observations relatives au projet"

"La Commission constate que le tramway a beaucoup de partisans, sous réserve de passer dans la rue du voisin et de ne pas modifier le plan de circulation et de stationnement du quartier.

Elle constate que bien des personnes se positionnent à priori sans avoir véritablement étudié le dossier mis à l'enquête publique. L'esprit partisan revêt trop souvent, y compris de la part des associations, la forme d'affirmations critiques péremptives et gratuites dont le maître d'ouvrage a beau jeu ensuite de démontrer l'inanité (futilité, inutilité, vanité. Ndrl). Le caractère excessif des slogans utilisés dans certains cas (liaison Orbey-Cannoniers, parc du Kurgarten) relève de la désinformation et de la manipulation des esprits.

La pétition de 4682 signatures déposée par l'ARSOK, très bonne dans la forme, ne peut pas laisser tout à fait insensible, mais aurait gagné en crédibilité si elle n'avait pas été établie dans des conditions critiques.

La pétition de 2350 signatures émanant de l'AGATE aurait, quant à elle, eu un plus grand poids si la quasi totalité des feuilles n'était datée de janvier 2002.

La pétition de 1334 signatures recueillies par l'ADIR repose en grande partie sur un argumentaire erroné. De plus, les conditions de recueil de ces signatures ont fait l'objet de contestations qui apparaissent dans les observations du public..." (Ndrl, c'est nous qui soulignons).

LA CONCERTATION

Considération N° 204 : que les opposants, parmi lesquels les associations ALSACE NATURE, ADIR, ARSOK, CJJR, OPALE formulent des critiques quant aux modalités et aux résultats du déroulement de la concertation préalable; que le maître d'ou-



Un coup monté

Huit personnes accusent, auprès de la Commission d'enquête, l'ADIR de harcèlement lors du recueil des signatures de la pétition, formulant des réserves concernant le bien fondé de l'extension du tram à la Robertsau.

Un des 212 (le 161ème) motifs justifiant l'avis favorable à la déclaration d'utilité publique est "... que les conditions de recueil de ces signatures ont été mises en cause par quelques intervenants qui se sont plaints auprès de la Commission d'avoir été harcelés à ce sujet "pendant deux mois sur les marchés ainsi qu'à la sortie des commerces et grandes surfaces".

Tout le monde a pu constater que les personnes qui ont recueilli les signatures ont été d'une parfaite correction, ils n'ont jamais insisté quand on leur a opposé un refus. Que par ailleurs de très nombreuses signatures nous sont parvenues spontanément.

Alors qui a instrumentalisé ces citoyens ?

Tram ement

Page objecte que chacune des trois étapes de la procédure de concertation engagée à partir d'octobre 2000 a permis d'infléchir le projet après validation de la CUS...

LA PETITION DE L'ADIR

La pétition initiée par l'ADIR a recueilli 1334 signatures d'habitants de la Robertsau, de clients de la jardinerie, de locataires de jardins familiaux et de sportifs.

Condensé de l'argumentaire :

- Le processus de concertation n'a pas informé les habitants des enjeux en terme d'impact sur l'environnement
- Le tracé ne répond pas aux besoins de la population
- Le tracé hypothéquerait le prolongement de la ligne (gestion difficile des nœuds de trafic)
- Le boulevard Nord rendrait la ligne de tram peu attractive, il aurait un impact négatif sur une zone de détente. Il aurait pour conséquence : la destruction d'installations sportives, de jardins familiaux, la défiguration des berges de l'Ill, l'accroissement de la circulation automobile et l'augmentation de la pollution atmosphérique.
- La création d'un parking relais ne se justifie pas (voir les rives de l'Aar) et entraînerait la disparition d'un commerce de proximité.

Pour ces motifs l'ADIR et les 1334 signataires d'une pétition demandent :

- l'abandon du projet d'arrivée du tram à la Robertsau via le Wacken
- l'abandon du boulevard Nord
- la mise à l'étude des alternatives possibles via l'allée de la Robertsau ou du boulevard de la Marne afin que le tram desserve les quartiers du nord-est de Strasbourg dans un avenir proche.

Il ne s'agit ni d'affirmations subjectives, ni d'esprit partisan, ni de critiques péremptives et gratuites, mais d'arguments factuels et la demande de mise à l'étude de solutions alternatives.

L'ENQUETE PUBLIQUE

• L'ADIR a demandé à la municipalité de disposer du dossier avant l'ouverture de l'enquête publique, ce qui lui a été refusé. Après l'ouverture, il lui a été demandé... si elle voulait en disposer. 196,13 € format A4.

• L'ADIR a demandé une réunion publique spécifique pour la Robertsau. Le Président de la commission d'enquête publique l'a refusée en argumentant qu'il était garant des deniers publics et qu'il ne pouvait multiplier les réunions...

• L'ADIR a demandé une audience au Président de la commission d'enquête pour lui exposer la position de notre association.

La commission s'est déplacée à la Robertsau et a recueilli nos observations.

Au vu des observations portées dans le cahier d'enquête, nous avons constaté que de nombreux Robertsauviens partagent nos points de vue et propositions.

Lors de la réunion publique, nous avons réaffirmé nos convictions.

Durant l'enquête publique, nous avons avec un collectif d'associations manifesté notre solidarité en protestant contre les mesures d'accompagnement routier du projet.

LE POS MODIFIE AVANT LE RESULTAT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Le tracé du tram nécessite la modification du POS actuellement en vigueur (en attendant la validation du PLU en gestation). Avant de connaître les conclusions du rapport de la commission d'enquête, les modifications ont été mises à l'ordre du jour du conseil de la CUS et adoptées.

LA REDUCTION DES CREDITS DE L'ETAT

Le gouvernement a fait connaître qu'il ne subventionnera pas le développement des transports en commun des collectivités en région. Malgré les assurances de revenir partiellement sur cette décision, le compte n'y sera pas. On annonce 15 M Euros au lieu de 69 M Euros escomptés.

PREMIERE VICTIME DU TRAM A LA ROBERTSAU : UNE FAMILLE D'ARTISANS

Sans attendre le résultat de l'enquête publique, le 22 juin 2003, par voie d'huissier, la municipalité a ordonné au gérant du garage HB2, situé sur le projet du trajet du tram, de quitter les lieux pour le 30 septembre 2003, sans indemnité et en lui demandant de démolir l'atelier à ses frais.

Le gérant de ce garage occupait à titre précaire depuis 1996, selon une convention, le garage situé sur un terrain municipal. La ville souhaitant rester libre de tout engagement ultérieur, le gérant avait obtenu l'assurance qu'aucun projet n'était prévu dans les 10 années à venir ce qui lui permettait d'amortir les investissements nécessaires, car la ville lui avait demandé de supprimer les "hydromat" et d'améliorer l'aspect extérieur des bâtiments.

Lors de la réunion publique nous avons évoqué ce problème.

Le gérant nous a fait connaître son désarroi face à la situation qui lui a été faite car la conséquence est sa faillite et la mise au chômage de ses deux fils qui travaillaient avec lui.

Cette affaire a eu un rebondissement lors du conseil municipal du 17 novembre dernier.

Au motif que l'exploitant a considéré que le caractère précaire de la convention est illégal et a fait part de son intention de saisir la justice aux fins d'obtenir la requalification du contrat en bail commercial, ce qui risque de retarder les travaux en raison de la procédure en cours, la municipalité a négocié un accord transactionnel amiable avec le garagiste.

Lors des débats, la conseillère municipale d'opposition de la Robertsau Nicole Dreyer a estimé que cette transaction a été menée "avec brutalité et un mépris total des personnes concernées" car l'indemnité proposée par la ville ne représente que la moitié de la perte de la valeur du fonds de commerce estimé par l'avocat du garagiste.



La parenthèse
La librairie de la Robertsau

(Littérature classique
et contemporaine
Alsatiques
Beaux livres
...)

85, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél./fax : 03 88 45 76 12
librairie-la-parenthese@wanadoo.fr

E B E N I S T E R I E
DE LA
R O B E R T S A U
Lucien TROMPETER

Aménagement intérieur sur mesure

- Mobilier
- Bibliothèques
- Placards
- Portes
- Plafonds
- Boiseries
- Parquets
- Cuisine

73, rue Kempf - STRASBOURG - Tél./fax 03 88 41 83 36

NOUVEAU À SCHILTIGHEIM



la Besace
MAROQUINERIE

166, ROUTE DE BISCHWILLER - SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 88 19 93 32



H. Waldbusser
TAPISSIER DÉCORATEUR

Bonne Année 2004

96, Route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. - Fax 03 88 31 03 34

RÉOUVERTURE

TABAC PRESSE INTERNATIONAL
"MAG PRESSE"

M. CAMPAGNE et sa fille

94, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. : 03 88 31 47 14

Coiffure passion
Coiffure en liberté



La Tignasse

STRASBOURG-ROBERTSAU
65, rue Boecklin - ☎ 03 88 31 03 11

STRASBOURG-MONTAGNE VERTE
7, rue du Petit Marais - ☎ 03 88 76 56 96

ouvert de 9h à 19h

KERASTASE - L'OREAL PROFESSIONNEL

ARTISAN DEPUIS 1907

DÉCORATION
MEUBLES JUNG CUISINES
S.A.R.L.

Bonne Année 2004

Maitre tapissier décorateur - Meilleur Ouvrier de France
Ebénisterie - Tenture murale - Moquette - Rideaux - Literie
Meubles rembourrés - Salons tous styles - Cuisines, buffets + éléments

CONCEPTION - CRÉATION
Visitez notre exposition permanente

74-76 rue Boecklin 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 03 71 - Fax 03 88 31 23 83



Les plaisirs
de la table
TRAITEUR

TRAITEUR LEDIG@aol.com

79, rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél./Fax : 03 88 31 43 87

Démocratie participative

CONSEILS DE QUARTIERS

DEBAT OCCULTE, MALENTENDU ET TRAVAUX ASSIDUS

TRAM A LA ROBERTSAU : UN DEBAT OCCULTE

Le Conseil de quartier de la Robertsau Wacken a été installé le 21 février 2003.

Dès cette installation le Bureau et les commissions se sont mis à travailler.

L'enquête publique concernant l'extension réseau de tramway de Strasbourg était ouverte du 3 juin 2003 au 10 juillet 2003.

L'extension du tram étant pour la Robertsau un enjeu essentiel, le Conseil de quartier avait donc largement le temps d'en discuter.

Le Bureau avait proposé une réunion plénière avant la clôture de l'enquête publique, la municipalité y a mis son veto...

LE MALENTENDU : EST-IL DANGEREUX D'INFORMER LES CITOYENS AU PREALABLE ?

Lors de la réunion plénière, du 14 octobre 2003, du Conseil de quartier de la Robertsau-Wacken, les critiques les plus souvent évoquées concernent le manque d'information des projets de la municipalité. En réponse, M. Yves Le Tallec adjoint en charge du quartier a déclaré : "Si on mettait en circulation la moindre esquisse de projet non validé, on sèmerait des incompréhensions dans la population. Ce n'est pas de la rétention d'information mais une question de gestion".

Il y a là un malentendu profond, car nous pensons qu'une véritable concertation suppose une information détaillée des projets avant validation, afin de permettre aux habitants de saisir clairement les enjeux des problèmes posés et de s'exprimer en connaissance de cause sur l'opportunité des projets.

Il ne s'agit pas de partager le pouvoir, mais d'instaurer un véritable débat public et un réel partenariat (voir article des DNA du 29 octobre 2003 Conseil de quartier "frustrations").

DES CITOYENS ET DES ASSOCIATIONS S'IMPLIQUENT

Malgré les difficultés rencontrées, des citoyens et des associations s'impliquent et osent croire qu'il est possible de faire avancer l'idée de la démocratie participative.

C'est en démontrant notre capacité de réflexion et de proposition que nous

pouvons démontrer le bien-fondé de nos convictions. Nous avons besoin de votre soutien.

Vous pouvez participer aux réunions du Conseil de quartier ouvertes à tout citoyen, et vous inscrire dans ses commissions en téléphonant au 03 88 43 66 08.

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission environnement

La commission s'est particulièrement préoccupée :

- des risques industriels majeurs de la zone seveso du port aux pétroles
- de l'effet "domino" en cas d'accident et de ses conséquences transfrontalières
- du devenir du site industriel de la société GPS (Groupement Pétrolier de Strasbourg)
- de l'accès par le nord des secours en cas d'incidents au port aux pétroles
- du projet d'accroissement des activités de l'usine d'incinération de biomasse de Kehl

La commission a adressé des courriers concernant ces problèmes au Préfet et au Président de la CUS.

Commission déplacement et stationnement

La commission a fait une analyse de la situation actuelle et s'est constituée en deux ateliers.

Le premier atelier se préoccupe des problèmes immédiats en dressant un inventaire de ceux-ci et en préconisant des solutions.

Le deuxième atelier travaille sur une réflexion à long terme devant aboutir à des propositions s'inscrivant dans le PLU.

Commission urbanisme et patrimoine

Outre sa préoccupation principale qu'est l'élaboration du PLU (voir article PLU, enjeu essentiel pour la Robertsau), la commission travaille à la protection des bâtiments remarquables et des ensembles cohérents et envisage de constituer des dossiers en vue du classement de certains d'entre eux.

ET DANS LES AUTRES CONSEILS DE QUARTIERS ? MALENTENDUS, TENSIONS ET CAFOUILLAGES...

En mai 2003, le Comité de Liaison des Associations de Quartier (CLAQ) a attiré l'attention de la municipalité sur trois

points concernant le fonctionnement des Conseils de quartiers :

- sur le manque d'information des citoyens et la nécessité d'une campagne de communication
- sur la nécessité de préciser certains points de la charte et l'harmonisation des règlements intérieurs
- sur la nécessité de doter les Conseils de quartier de moyens.

Ces demandes et propositions sont restées sans réponses.

Le 6 novembre 2003, après la réunion d'un certain nombre de Conseils, des représentants d'associations se sont réunis pour échanger leurs expériences et observations.

Il est sans doute trop tôt pour faire le bilan exhaustif concernant le fonctionnement des Conseils mais les observations recueillies permettent déjà faire quelques constatations.

Les commissions des Conseils de quartier s'approprient les problèmes évoqués par leurs membres ; on assiste cependant à des réticences à mettre certains points, tel que le tram, à l'ordre du jour.

La municipalité ne saisit pas les Conseils des problèmes concernant les quartiers.

Les sujets intéressant les quartiers, à l'ordre du jour du conseil municipal ou de la CUS, ne sont pas examinés préalablement par les Conseils de quartier.

Les questions et demandes posées à la municipalité restent le plus souvent sans réponses.

Les Conseils ne sont pas informés des réunions spécifiques telles que celles concernant l'aménagement des rues.

L'indépendance des Conseils de quartier est mise en cause par la municipalité du fait qu'elle impose la période des réunions plénières.

Relativement peu de citoyens se sont engagés dans les commissions.

Le conseil de quartier est perçu comme le porte parole de la municipalité.

On constate un manque d'information des habitants et on se plaint du manque de moyens.

Dans certains Conseils des tensions se sont développées et ont donné lieu à des affrontements violents.

Cependant un côté positif est à souligné : la rencontre de personnes et d'associations de sensibilités différentes, travaillant ensemble dans un esprit constructif.

Pressing de la Robertsau

75, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 18 33

Boulangerie Pâtisserie KLINGHAMMER

Philippe MATERNE

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 11 22

LA MANGEOIRE

Oiseaux - Rongeurs
Graines
Accessoires



66, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél./Fax:

03 88 31 10 11

TABAC PRESSE

DE POURTALES

8, rue de la Brème - ROBERTSAU
à 50 m d'ATAC

NOUVEAU

ouverture en non-stop
de 7 h à 19 h
du lundi au samedi (samedi 18 h)
Dimanches et jours fériés de 8 à 12 h

LEA MODE

PRÊT-À-PORTER
HOMMES ET DAMES
Créations Privées

1, rue des Peupliers
STRASBOURG-Robertsau
Tél./Fax: 03 88 41 92 56

Environnement

POLLUTION : L'ESPACE

L'augmentation de la production des BSW



Lors de l'enquête publique concernant l'augmentation de la production de la société BSW, l'ADIR a présenté des observations.

Les représentants d'Alsace Nature et de l'ADIR ont été les seuls français à être intervenus dans le débat de la réunion publique à Kehl...

Ci-après extraits de notre intervention :

Considération générale

"Les BSW de Kehl sont situées dans une zone franco-allemande sensible. Même si globalement les seuils de pollution, sauf exception, sont inférieurs aux normes actuelles, l'augmentation quantitative de la pollution pose problème.

Il est en effet préjudiciable de fragiliser davantage ce secteur déjà trop affecté par toutes les pollutions recensées, et dont les répercussions sur la santé des riverains sont souvent méconnues ou mal connues..."

Pollution de l'air

Il est indiqué que la teneur en dioxine et furannes est réduite avant le filtre dans une chambre de postcombustion suivie d'une chambre de refroidissement.

Une telle chambre de postcombustion existe-t-elle pour les deux fours de l'entreprise ?

Pollution de l'eau

Il est indiqué que l'eau de procédé, déversée par la canalisation de l'entreprise, n'est que très peu polluée grâce à la purification effectuée au sein de l'entreprise. Que signifie le vocable "très peu polluée" ?

Pollution du sol

"...Même s'il est difficile de comparer les teneurs de 1989 et de 2000 (méthode et points de mesures différents, quoique très proches) il est cependant un fait qu'une augmentation a été constatée.

Considérer les mesures de 1989/1990 comme situation préexistante est sujet à caution.

Pour que des analyses puissent être prises en référence, il eût été nécessaire de réaliser un suivi systématique et de le rendre public.

L'augmentation de teneur en zinc peut-elle avoir une autre origine que celle des BSW ?

Pollution sonore

D'après l'expertise acoustique, l'augmentation de la production va générer une augmentation de la pollution sonore.

Du côté de la Robertsau, cette augmentation sonore sera particulièrement sensible ; l'expertise ne s'est pas intéressée à ses répercussions, aucune mesure de la situation préexistante n'est connue.

Aucun mur antibruit n'existe ou n'est envisagé sur la façade ouest, à l'instar de l'aménagement du côté d'Auenheim.

La situation actuelle est déjà jugée préoccupante par les résidents de l'Est de la Robertsau."

BEAUCOUP DE BRUIT...

Suite à nos observations et celles de la ville de Strasbourg, des mesures de bruit ont été réalisées à la Robertsau.

Dans le document donnant l'autorisation à l'augmentation de la production sous certaines conditions, donné par le Regierungspräsidium de Freiburg, nous avons été étonnés par les conditions dans lesquelles les mesures de bruits ont été réalisées et les conclusions qui en ont été tirées. En réaction nous avons adressé le courrier ci-après à Madame le Maire de Strasbourg :

STRASBOURG-KEHL SE DEGRADE

"Notre association, lors de l'enquête publique, concernant l'augmentation de la capacité de production des Badische Stahlwerke a, entre autre, attiré l'attention sur les nuisances sonores dont souffrent actuellement les habitants de l'Est de la Robertsau et qui émanent de cette industrie.

Nous avons fait remarquer que dans le cadre de ce projet aucune mesure de bruit n'a été effectuée de ce côté-ci du Rhin.

Nous venons de recevoir le document donnant cette autorisation sous certaines additions.

Concernant les nuisances sonores, nous apprenons qu'à la Robertsau des mesures de bruit ont été effectuées du 24/07 au 28/08 2003 sis 6, rue de la Perche (PM1) et 3, rue Cheverny (PM2) avec comme résultat une mesure de 40 db au point de mesure 1 et 38,1 db au point 2. et que ces valeurs ne sont pas significativement supérieures aux normes. Que la part des nuisances émanant des BSW ne "participent" que pour une valeur de 35 db.

Que par ailleurs, des impulsions et des sons ponctuels n'ont pas été constatés.

(page 49 du document)

Ces résultats nous amènent à formuler les observations suivantes.

Points de mesures

Les points de mesure se situent dans un environnement de maisons individuelles, noyées dans un environnement urbain identique.

Sans sous-estimer les gênes ressenties en ces endroits, les signalements que nous avons enregistrés proviennent d'immeubles orientés vers l'Est sans obstacle pouvant atténuer le bruit (du côté de la rue Kempf, de la rue Constant Strohl, etc.) et d'immeubles à plus de quatre étages qui surplombent le paysage urbain (rue due Docteur Woerly, rue Mélanie etc).

En tout état de cause, deux points de mesures fixes sont insuffisants pour tracer une carte sonore du quartier.

Période de mesure

Les bruits perçus varient selon les conditions climatiques. Nous ne sommes pas informés des conditions de mesures.

On peut se demander si la période qui correspondait à la canicule passée était le bon moment.

Impulsions et sons ponctuels

Ces forts bruits ponctuels sont régulièrement perçus, il est douteux que de tels phénomènes ne furent pas constatés.

Nous connaissons l'origine de ces bruits, elles émanent du chargement de "corbeilles" par la ferraille à partir des péniches.

Nous avons pu en faire la constatation lors de notre visite des BSW.

Sélection des sources de bruits

Nous serions très intéressés de connaître la technique employée.

En conclusion nous estimons que les mesures effectuées ne sont pas suffisamment convaincantes.

Pour ces motifs, nous demandons que la ville de Strasbourg procède à l'établissement d'une carte des nuisances sonores tel que nous l'avons souhaité par notre courrier du 23 janvier 2003, (courrier bien antérieur à l'enquête publique concernant l'augmentation de la capacité de production des BSW), et comme cela a été envisagé par vos services..."

Projet d'accroissement des activités de la centrale thermique de biomasse de Kehl

En mai 2001, a été créée la société de participation de "Heizkraftwerk Kehl GmbH".

En mai 2002 fut accordée l'autorisation de créer et d'exploiter la centrale thermique à biomasse d'une puissance calorifique de combustion de 47,3 MW; elle fut mise en service en décembre 2002.

C'est afin de mieux garantir la base de l'approvisionnement en combustible de ce site qu'a été déposée une demande de modification au niveau des combustibles utilisés. Il est prévu d'utiliser à l'avenir, outre les bois des catégories AI et AII, dont l'emploi est déjà approuvé, des bois de catégories AIII et AIV. Ces catégories de bois peuvent contenir des produits nocifs et conduiront inévitablement à accroître la pollution dans un espace déjà fragilisé.

Il est par ailleurs à craindre que cette centrale se transforme en centrale d'incinération d'ordures ménagères.

Lors de l'enquête publique une controverse sur les tonnages a amené un report du dossier à février 2004.

Ambiguïté autour d'une plate-forme incendie au port aux pétroles

Le Conseil de CUS, du 26 septembre 2003, a adopté une convention sur le financement de l'aménagement d'une plate-forme incendie et l'accès du port aux pétroles par le Nord, rue Mélanie, digue des hautes eaux, parking du Karpfenloch.

Dans le rapport au Conseil de Communauté il est indiqué :

"...les dispositions suivantes sont envisagées :

1. réalisation d'une plateforme stabilisée de 1,2 ha à l'extrémité Nord de la rue de Rouen,
2. réalisation d'un puits d'incendie sur cette plate-forme,
3. réalisation d'un chemin d'accès entre la rue Mélanie et la plate-forme,
4. travaux pour rendre carrossable, par les engins de secours, la digue des hautes eaux depuis la rue Mélanie jusqu'à la route de service de France-VNF (dite route EDF), via le parking du Karpfenloch..." (estimés à 84 000 Euros).

Outre le fait que le Conseil de quartier n'a ni été informé, ni consulté, on peut s'interroger sur le tracé de cette voie.

Cette "voie pompier" ne serait-elle pas ouverte au trafic et ne serait-ce pas l'embryon d'une nouvelle "pénétrante Est" ?

Rappelons que ces espaces se situent en zone Natura 2000 et sont en instance de classement en zone naturelle. Pour ces raisons l'ADIR et d'autres associations s'opposent à l'ouverture d'une telle voie.

Loi du 30 juillet 2003 Risques

La nouvelle loi, concernant les risques industriels, a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 30 juillet 2003. Les principales dispositions concernent :

- la création de comités locaux d'information des risques
- les dispositions en matière d'urbanisme
- les pouvoirs des comités d'hygiène et de sécurité.

Il faut attendre la publication des décrets d'applications pour mesurer l'impact des nouvelles dispositions.

Manifestations



Les journées du patrimoine 2003 ont été marquées par un traditionnel circuit en bicyclette.

Le parcours choisi cette année voulant symboliser l'unité du quartier partait du pont phario, à travers la cité de l'III, puis la Robertsau historique pour se terminer aux institutions européennes au pont de la Rose Blanche.

Ce même parcours a été illustré par une remarquable exposition construite par un groupe d'enfants du C.S.C. "Vision d'enfants - la Robertsau au fil du temps".

Cette exposition était visible conjointement avec celle de gravures du docteur Ulrich "Regard d'un naturaliste" et de photographies de Jacques Hampé "Les jardins familiaux de la Robertsau".

Un partenariat réussi entre le Centre Socio-Culturel "l'Escale", Alsace Nature et l'ADIR.

Par ailleurs, un groupe de préadolescents a réalisé un reportage vidéo sur la perception de la Robertsau par des habitants des différents secteurs.

CYBERCENTRE

Le Centre Socio-Culturel de la Robertsau "l'Escale" outre son activité multimédia rue du Docteur François dispose d'un nouveau cybercentre à la tour Schwab. Six ordinateurs sont à la disposition du public.

Ce cybercentre est mis en place conjointement avec un Point d'Information Jeunesse (PIJ) disposant un fond documentaire facilitant les recherches d'informations en matière d'orientation scolaire et professionnelle, de santé et de loisir.

VIE CULTURELLE

Les formations musicales de notre quartier se distinguent par leur qualité leurs nombreuses manifestations. Il en est ainsi des remarquables concert de "Volute", de l'Harmonie Cécilia qui lors de son concert d'automne a confirmé son haut niveau, de l'Ensemble d'Accordéon de l'III qui lors du concert du 13 décembre en l'église protestante à démontré son savoir faire, sans oublier le "Parlement de Musique" et l'Ecole de Musique de la Robertsau.

MANIFESTATIONS PROPOSEES PAR L'ESCALE

- **Concerts de l'ensemble instrumental "Volute"**: jeudi le 29 janvier, jeudi le 1^{er} avril, mardi le 18 mai à 20h30.
 - **Fest Noz Amicales des bretons en Alsace**: 31 janvier à 20h30.
 - **Démonstration de CAPOIRA**: 14 février, association ABACA.
 - **Défilé Carnaval**: sur le thème de la mémoire de la Cité de l'III: 24 février en après-midi.
- STAGES**: Yoga, Théâtre, Modern'Jazz, Baby Gym, Remise en forme - préparation au ski: Renseignements au 03 88 31 45 00.



QUARTIER FLEURI

"Dans le cœur d'un enfant, il y a toujours un jardin, un lieu enchanté où les couleurs sont plus vives, où l'air est plus tendre et les matins plus encensés que nous les avons jamais connus depuis."

Elisabeth Lawrence

Cette année encore le concours des quartiers fleuris organisé par la municipalité a récompensé des habitants de la Robertsau qui y participaient.

Le palmarès :

MAISONS :

- 1^{er} prix : Gérard Heitz
- 2^{ème} prix : Marlène Joertz
- 3^{ème} prix : René Bock

FENÊTRES ET BALCONS :

- 1^{er} prix : Claude Félix

- 2^{ème} prix : Christian Gutmann
- 3^{ème} prix : Claudine Jeanvoine

FENÊTRES :

- 1^{er} prix : André Fischer
- 2^{ème} prix : Jacqueline Rickert
- 3^{ème} prix : Pierre Zimmermann

BALCONS :

- 1^{er} prix : Roger Hocquart
- 2^{ème} prix : Huner Heitz
- 3^{ème} prix : Severino Rodriguez

CLASSE 1933 L'Amicale de la Classe 1933 de la Robertsau dans le Haut Jura



Une cinquantaines d'amis et sympathisants de l'amicale de la classe 1933 de la Robertsau se sont retrouvés pour une escapade jurassienne. Accueilli par le Président de l'amicale Eugène Sommer au bord d'un confortable autocar, les participants ont pu découvrir la grotte des planches, les cascades du Hérisson, les quatre lacs, la source du Lison, la grotte Sarazine, Genève, le musée de la pipe à St Claude, le maison de Louis Pasteur à Arbois et bien d'autres sites de la région jurassienne. Le retour se fit par la jolie vallée du Doubs.

IMMOBILIERE DE LA ROBERTSAU

2, rue du Général Lejeune
67000 STRASBOURG
angle route de la Wantzenau, avant la clinique St Anne

Le spécialiste de votre quartier.
Achat - Vente - Location
Tél: 03 88 45 87 77 - www.immo-robertsau.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique
Climatisation
Alarme

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 36 11
Télécopie: 03 88 31 02 65

Des idées cadeaux...

une gamme d'appareils de grandes
marques *pour le plaisir d'offrir*

ÉLECTRICITÉ
ÉLECTRO
MÉNAGER
HIFI
TÉLÉ - VIDÉO
LUMINAIRES
INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES



SANDRIN

17, rue Mélanie
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. 03 88 45 85 40 + - Fax. 03 88 45 85 44

Norbert le Tapissier

Les tissus, on les choisit avec amour.



Les tissus, on les choisit avec soin et amour, comme s'il s'agissait d'amis. Parmi les plus grands éditeurs tels: Création Baumann, Zimmer & Rohde, Sahco Hesselein, Nobilis, Lelièvre, Kenzo, Métaphores. Toute la vie n'en dépend pas certes, mais il est déterminant pour une grande part à la beauté et l'harmonie de votre intérieur.

Norbert le Tapissier
8 rue Brème
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
<http://www.norbertletapissier.com>
Mail: info@norbertletapissier.com
Tél: 03 88 31 66 11
Portable: 06 61 74 64 83

Au Délice à l'Ancienne



J. Walter - G. Quartieri

Artisan Boulanger
Pâtissier - Chocolatier
Glacier - Confiseur

93, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau
Téléphone 03 88 31 02 06



RENAULT ROBERTSAU

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

FACE À LA POSTE

Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages



Le Crédit Mutuel vous présente
ses Meilleurs Voeux pour 2004

Bien dans
la vie...

... bien dans notre Bancassurance

Vous voulez disposer de tous les produits et services de la banque et de l'assurance. Vous préférez vous adresser à un interlocuteur unique qui connaît bien vos besoins et votre situation. Vous avez envie de bénéficier de taux de crédit avantageux, de tarifs adaptés et d'avantages fiscaux ...

Au Crédit Mutuel, nous faisons tout pour que vous vous sentiez bien dans la Bancassurance et encore mieux dans la vie.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

N° Indigo 0 825 01 02 02

0,15 € TTC/MN

Crédit Mutuel Robertsau/Cité de l'Ill

Siège : 75, rue Bœcklin – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 45 73 11

Agence : 115, route de La Wantzenau – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 31 52 75

Tél. : 0820 820 427* – E-mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr